

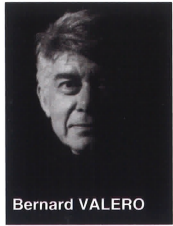
# Valero Gadan Architectes

**VALERO GADAN ARCHITECTES**  
17 rue du Pont-aux-Choux 75003 Paris  
T : + 33 1 44 78 05 50 - [www.valerogadan.fr](http://www.valerogadan.fr)

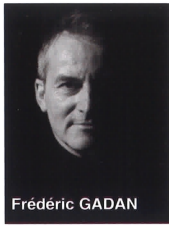
**Bernard VALERO 12/08/60**  
Membre Titulaire de l'Académie d'Architecture.  
Architecte conseil DRAC Bretagne.  
Architecte DPLG UP8 Paris Belleville Diplômé en 1987.

**Création de l'agence en 1992.**

**Frédéric GADAN 30/04/62**  
Architecte DPLG UP8 Paris Belleville Diplômé en 1993.



Bernard VALERO



Frédéric GADAN

L'agence VGA réalise de nombreux bâtiments, dans un spectre de programmes aussi complexes que variés. Présents dans des domaines tels que l'hospitalier, le tertiaire, le sécuritaire, l'enseignement, la petite enfance, le logement, l'industrie, cette agence relève des défis souvent dans des contextes spécifiques. L'usage, la pratique du bâtiment et la générosité, combinés à la compréhension du contexte qui accueille le projet, sont les bases de l'architecture fluide et contemporaine de VGA. La structure de VGA est bâtie sur la réactivité et sur une organisation interne précise, qui vise à tracer le suivi des informations pour conserver la mémoire du projet, ses évolutions, du démarrage des études jusqu'à la livraison du chantier. C'est ce socle qui guide et réunit les trente salariés de l'agence, dont 8 directeurs de projets qui coordonnent le développement des études, pour les projets passés, en cours, et à venir.



CHAMPIGNY-SUR-MARNE - Groupe Scolaire Les-Courtilles - livraison 2018



SAINT-OUEN - 69 logements et gymnase ZAC des Docks - livrés en 2015



LA COURNEUVE - Centre Municipal de Santé - livré en 2017



LA COURNEUVE - Centre Municipal de Santé - vue intérieure

## EN CHIFFRES

### École Simone Veil

- ▶ 24 classes
- ▶ 9 maternelles
- ▶ 15 élémentaires
- ▶ 1 centre de loisir de 8 salles
- ▶ Une parcelle de 9 000 m<sup>2</sup>
- ▶ 20,7 millions d'euros d'investissement

à l'instar de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Véronique Moly en répertorie les objectifs : « *L'augmentation des droits à construire dans certains secteurs bien desservis par les transports en commun; l'intensification des droits à construire dans les zones d'activité (ZA) et l'ouverture à l'urbanisation de la Voie de Desserte Orientale, afin de favoriser en particulier le développement économique en diffus* ».

## « Atteindre la construction de 380 logements diversifiés par an »

« *Notre volonté est de participer à l'effort de construction de logements en Ile-de-France et de rééquilibrer le taux d'emploi, mentionne l'experte. Nous voulons également protéger les zones pavillonnaires contre une "densification masquée", en instaurant de nouvelles règles d'implantation du bâti et de protection des cœurs d'îlots végétalisés. Enfin, nous souhaitons mettre en valeur le patrimoine paysager et bâti* ».

Une Charte Promoteurs a également été élaborée. Celle-ci fixe des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour toute opération immobilière de plus de 1 300 m<sup>2</sup> SDP ; la poursuite de la politique de veille et d'intervention foncière au profit d'une offre de logements à prix maîtrisés et de programmations économiques ; la définition d'une stratégie d'intervention sur la revitalisation commerciale du →



## ÉCOLE SIMONE VEIL

### Valoriser un quartier en devenir

**Afin d'accompagner l'évolution démographique, Champigny va se doter d'un groupe scolaire flambant neuf.**

Au 100-104 boulevard Stalingrad, entre le centre-ville et le quartier du Plant, les travaux de la future école Simone Veil battent leur plein. Après une phase préalable de désamiantage et de démolition du bâtiment précédent, la première pierre a été posée le 25 mars 2017 en présence de nombreux habitants et de Christian Fautré, 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Un évènement majeur pour la ville qui renouvelle ainsi son patrimoine scolaire. « *Construire une école, c'est le symbole fort d'une ville qui vit. D'une ville qui attire de jeunes couples et accueille leurs enfants* », avait alors résumé l'élu. Cette opération d'ampleur était devenue impérative afin de rééquilibrer la carte scolaire et de faire face à l'augmentation prévisible du nombre de scolaires. « *L'arrivée de nouveaux habitants, occasionnée par la création de logements au cœur de ce quartier en plein essor, nous a conduits à programmer la construction de cette école. Il s'agit aussi d'anticiper la mutation du territoire, symbolisée par l'arrivée prochaine du Grand Paris Express* », explique Hervé D'Hollande, directeur général des services technique de Champigny.

#### « La plus grande exigence en matière de développement durable »

Malgré les contraintes budgétaires rencontrées par les collectivités territoriales, Champigny a choisi de financer la construction de l'école sur ses fonds propres. « *Nous avons cherché à réaliser des économies sans toucher à la qualité architecturale et à celle des prestations*, précise Hervé D'Hollande. *Le cahier des charges de la Ville prévoyait la plus grande exigence en matière de développement durable : réglementation thermique 2012, raccordement au réseau de géothermie, toitures végétalisées, optimisation pour l'entretien et la maintenance du bâtiment, etc. Le cabinet d'architectes lauréat devait aussi prévoir l'intégration du bâtiment à son environnement* ». Bernard Valero, dirigeant du cabinet Valero-Gadan, en charge de l'opération, confirme : « *il nous a été demandé de concevoir une école qui soit belle et qui valorise un quartier en devenir, tout en préservant son esprit pavillonnaire. Nous sommes des architectes fonctionnalistes, notre préoccupation principale était donc la pérennité et la réversibilité de l'ouvrage. Nous avons fait en sorte qu'il soit fonctionnel et qu'il puisse répondre à de nouveaux besoins, à l'avenir* ». La livraison est prévue pour juin 2018.



« La Ville n'avait plus inauguré d'équipement scolaire depuis 1974. »